

65 J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina avec lequel vous avez peut-être fait affaire, qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office, par madame Julie Dubé qui est la préposée à l'accueil et par madame Brunelle-Amélie Bourque qui est responsable de la logistique. Alors la séance de ce soir devrait prendre fin au plus tard à 22 h, si tout se déroule comme prévu.

70 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui sont irrecevables.

75 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de l'arrondissement ou du promoteur pourraient utiliser leur droit de rectification. Je leur accorderai cette possibilité à la fin de la séance. Il s'agira, bien entendu, de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce qui aurait été dit en cours de soirée.

Alors j'invite maintenant monsieur Jean-Yves Bourdages.

80 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

85 Madame, Messieurs les commissaires, bonsoir! Le document que j'ai remis en copie pour la sténographe, madame Philibert, c'est une lettre que j'avais écrite l'année passée au maire Coderre quand j'étais à l'extérieur de Montréal et ça concernait justement des arguments supplémentaires pour le convaincre de transformer le terrain des Franciscains en espace vert pour le quartier.

90 Le point sur lequel j'insistais le plus, et d'ailleurs c'est ce qui l'avait intéressé quand on l'avait rencontré en 2014, c'était le fait que comme unité de paysage, ça, c'était une nouvelle expression du Service d'urbanisme qui veulent représenter par exemple soit des unités de

95 paysage de maisons en rangée, soit des unités de paysage industriel, etc., alors j'avais souligné au Service d'urbanisme à l'époque qu'ils avaient là une unité de paysage... Eux, ils avaient mis dans la vision d'urbanisme de cette époque-là, c'est que le boulevard René-Lévesque doit être une rue de tours : tour de bureaux, tour à condos, mais de tours. Et j'avais fait remarquer qu'à l'ouest de la rue Guy, c'est là que commençait le domaine des Sulpiciens et l'histoire est totalement différente et vous avez le terrain des Franciscains, c'est la dernière unité de paysage de villas de campagne qu'il reste à Montréal.

100 J'ai insisté là-dessus parce que l'unité de paysage de villas de campagne, ça n'a rien à voir avec les unités de paysage de villas urbaines ou d'hôtels particuliers qu'on retrouve dans le Mille carré. Justement, la maison Judah et la maison Masson et l'ancienne maison Judah qui était l'oncle de l'autre monsieur, qui était en plein milieu du monastère, qui a été détruite après l'incendie, c'était des maisons de campagne avec des terrains et la raison pour laquelle les Sulpiciens avaient
105 accepté de vendre ces terrains-là qui étaient très près de leur domaine, parce qu'ils vendaient d'habitude ce qu'ils avaient le plus éloigné, c'est que les gens voulaient absolument être sur la terrasse, en haut de la falaise Saint-Jacques pour deux raisons.

110 Bon, il y avait déjà cet esprit romantique d'avoir un point de vue sur les Montérégiennes et la vallée du Saint-Laurent et surtout, c'était d'avoir un jardin qui se trouve à être en hauteur. On retrouve ça d'ailleurs à Saint-Bruno et dans les Montérégiennes où il y a beaucoup de vergers. Ça, c'est un phénomène ce qu'on appelle l'inversion thermique. En installant votre verger ou votre jardin sur une hauteur, quand il y a un gel au sol, ça gèle en bas mais vous, vous êtes sauvé. Alors ça explique. D'ailleurs, c'est pour ça que les Sulpiciens se sont installés sur la rue Sherbrooke qui
115 n'existait pas à l'époque, c'était justement pour protéger leurs jardins de leur domaine de campagne.

120 Et ces domaines-là ont été développés à partir du début du 19e siècle. C'est parmi les premiers terrains vendus et les deux maisons existantes ne sont pas aussi vieilles que l'était la première maison Judah qui a disparu, mais les domaines restent un élément quand même très important.

125 Par le passé, les associations de citoyens, la Table Peter-McGill, on avait travaillé de concert avec les Franciscains qui ont été très corrects, qui se sont ouverts au quartier pour donner des solutions et on avait fait des propositions dans le but de sauvegarder l'église abbatiale qui malheureusement a brûlé. Mais depuis que l'église a brûlé, là beaucoup de citoyens se sont rendu compte qu'on avait l'occasion d'avoir un magnifique espace vert.

130 Et dans la lettre, je soulignais entre autres, non seulement on pouvait préserver une des très rares unités de paysage domaine de campagne, mais en même temps, ça nous permettait de récupérer un espace déjà vert, déjà mature, et dans notre secteur, les terrains sont très rares, ils ont même presque tous été vendus.

135 Pour vous dire à quel point la valeur des terrains a augmenté, je prends l'exemple de l'Hôtel de la Montagne qui a été détruit, qui était quand même un immeuble des années 70-80 en béton armé, qui devait avoir presque une vingtaine d'étages, on l'a démoli pour construire une nouvelle tour à condos. Alors là, on en est rendu là. Les blocs appartements des années 60-70 vont faire place à des nouveaux projets.

140 Alors c'est évident que si on est pour acheter un immeuble pour le démolir pour faire un jardin, un parc, bien ça va sûrement être beaucoup plus cher que si on achète le terrain des Franciscains. Bon, ça, c'était vraiment les deux premiers points les plus importants de la lettre.

145 Il y avait aussi l'idée de la coulée verte dans le PPU des grands jardins. On parlait d'une coulée verte qui partait du mont Royal. Or, que ce soit de la terrasse du chalet, que ce soit au carrefour de l'avenue Cedar et Côte-des-Neiges, ensuite l'ancien couvent Marianopolis qui était l'ancien séminaire de philosophie, vous descendez ensuite chez les religieuses qui sont sur Côte-des-Neiges, les Sulpiciens, qu'on aille sur Notre-Dame, ensuite ça arrive chez les Franciscains et ça descend comme ça, c'est toute une série de terrasses où on voit justement des domaines qui ont été construits soit par des institutions religieuses pour la plupart, soit par

150

des privés, pour pouvoir profiter de ces fameux panoramas et d'inversion thermique. Et en même temps, ça fait tout un lien qui peut même se continuer jusqu'au canal Lachine et peut-être même au fleuve, on ne sait jamais.

155 Et j'insistais sur ce point-là, parce l'Université de Montréal elle-même a prévu dans l'aménagement du nouveau quartier du campus Outremont où était l'ancienne gare de triage, ils veulent faire un corridor vert pour permettre aux animaux de pouvoir circuler. Parce qu'on se rend compte, dans la biodiversité, ça prend absolument des couloirs de circulation. Remarquez, les humains en tant qu'animaux à deux pattes, on peut se permettre d'utiliser le même corridor, ça
160 serait très intéressant. Alors ça, ça permettrait de faire cette espèce de corridor qui irait rejoindre deux grandes portions importantes du centre-ville.

Il y avait aussi l'idée que le sous-sol de notre quartier et plus particulièrement du terrain des Franciscains, il s'agit de moraines qui ont été déposées par les glaciers lorsqu'ils ont glissé sur le
165 dessus du mont Royal et ensuite, après la venue de la mer de Champlain, lorsque la vallée du Saint-Laurent a été inondée, ça a été remanié, puis il y a eu des dépôts de sable. Ce qui veut dire qu'en moyenne, entre 60 à 120 pieds de profondeur, c'est du mort-terrain, c'est-à-dire, ce n'est pas du roc, c'est des dépôts de glacier, de sable, etc.

170 Quand on veut construire des immeubles qui dépassent un certain nombre d'étages, on n'a pas le choix, il faut pieuter le périmètre complet pour pouvoir excaver et ensuite mettre des fondations suffisamment solides pour pouvoir supporter les immeubles de grande hauteur.

175 Ça, ça veut dire que pour les gens du quartier, puis je dois vous avouer que ces dernières années, on a eu notre lot de pieutage pour les différents projets et les gens de la rue Seymour, de la rue Tupper, même du côté de O'Nessy, donc Saint-Marc, Saint-Mathieu, les gens peuvent vous dire que c'est très ennuyeux d'entendre *bing! bing!* des vibrations, des fissures dans le plâtre des maisons quand ce n'est pas carrément dans la structure.

180 Et j'ai bien peur que compte tenu de l'immense périmètre, parce que d'après ce que j'ai cru
comprendre, le stationnement va occuper vraiment un immense périmètre, pas juste en dessous
des deux tours, puis du basilaire, ça, ça veut dire que le pieutage va durer longtemps, va être très
ennuyant pour tout le monde au niveau du bruit et surtout des vibrations et ça m'inquiète un peu
185 pour les deux maisons victoriennes qui sont sur le terrain des Franciscaïns, mais aussi pour la rue
du Souvenir et la rue Seymour où on a beaucoup de maisons anciennes.

Alors là, c'est déjà quelque chose d'assez pénible. Si jamais ils nous consultent, il faudrait
qu'on trouve une autre technique pour s'assurer d'excaver ce site-là. Mais de toute façon, on a bon
espoir que ça deviendra un jardin vert.

190 Aussi, dans la lettre, je faisais remarquer que lorsqu'on a préparé le Plan d'urbanisme dans
les années 80-90, il était question que les jardins institutionnels à la longue – il n'est pas question
d'aller occuper des jardins qui sont déjà sous la propriété de congrégations vieillissantes qui habitent
là – mais qu'à long terme, ces jardins-là seraient ouverts avec une certaine liberté, mais pas une
195 totale liberté, pour les gens du quartier.

Or, on avait fondé de grands espoirs lorsque le couvent des Sœurs Grises a été vendu à
l'Université Concordia mais ils en ont fait des résidences puis pour des raisons de sécurité, ils
préfèrent que les gens ne circulent pas sur les jardins. Ce qui veut dire qu'on a des jardins mais on
200 ne peut pas les utiliser. Alors celui-là... Les autres jardins sont encore sous le contrôle des
congrégations religieuses qui habitent encore leur domaine et c'est normal qu'on ne peut pas leur
demander de laisser les gens aller va-et-vient sur leur terrain comme ça.

Alors c'est pour ça qu'on se dit que le terrain des Franciscaïns, qui a une double raison
patrimoniale, soit terrain institutionnel et précédemment grande résidence de campagne, bien ça
205 ferait un très, très beau jardin.

210 J'ai remarqué que dans la présentation, je n'ai pas assisté à la présentation de... pardon, dans la présentation qui a eu lieu il y a plusieurs jours, on parlait de protéger la falaise en disant que c'était un lieu fragile. Il faut faire attention. Le terrain des Franciscains, à partir du moment qu'ils ont été achetés par des particuliers, tout a été transformé en jardins. Alors il ne s'agit plus d'une falaise sauvage, il s'agit de falaises qui ont été transformées en terrasses avec des murs de soutènement, des escaliers, des terrassements pour mettre des jardins potagers, des jardins de plaisance et des arbres.

215 Bon, bien sûr, ça a été négligé ces dernières années, un peu n'importe quoi a poussé là-dessus mais vous savez, il suffit d'aller se promener là au printemps avant que les feuilles des arbres sortent, c'est très intéressant de voir toutes les vivaces qui ont été plantées au cours des années, elles ressortent dans leur plate-bande originale et on peut savoir : « Tiens, voilà, ça, c'était une plate-bande de tulipes, ça c'était une plate-bande... » et ainsi de suite. Elles sont encore là. Les plantes continuent à survivre et ça serait... L'idée, ce n'est pas de remettre à la nature un endroit qui avait été modifié, c'est d'essayer de le garder comme patrimoine du passé des villas de campagne. Plus évidemment le patrimoine du séjour, de la demeure des Franciscains.

225 J'ai remarqué aussi, lorsqu'on a regardé les plans du futur projet, que déjà on ne respectait pas le cadastre des trois propriétés ancestrales. Pour des besoins, on va empiéter sur le domaine de la maison Judah actuelle, ce qui va complètement transformer le site des jardins restants. Parce qu'il faut dire une chose, c'est qu'anciennement, ces jardins-là descendaient presque à la rue Saint-Jacques où se trouvent les voies ferrées. C'était souvent la partie du milieu, puis il y avait même une partie encore plus basse qui se trouve à peu près où se trouve l'autoroute Ville-Marie. Alors ce qui reste, c'est à peu près un tiers ou la moitié, dépendant de la grandeur des domaines, de ce qu'étaient les jardins. Donc ce n'est quand même pas négligeable et c'est pour ça qu'il faut essayer de leur redonner un peu leur splendeur du passé.

235 Je dois aussi vous avouer que dans la vision d'urbanisme de mettre des tours sur la rue René-Lévesque, si on regarde attentivement, il y a beaucoup de maisons victoriennes encore sur

René-Lévesque spécifiquement à partir de la rue Saint-Mathieu.

240 On en a toute une série du côté nord, il en reste toute une série du côté sud à l'ouest de la rue du Fort et là, je parle en plus des deux maisons, plus les maisons Shaughnessy du CCA, plus le couvent des Petites Sœurs des pauvres où se trouve le fameux projet O'Nessy qui, eux, avaient déjà leur permis bien avant qu'on décide de faire un aménagement particulier.

245 En ce qui concerne l'argument que c'est un boulevard très passant, dangereux, bien écoutez, la portion de la rue René-Lévesque à partir de la rue du Fort, elle est beaucoup moins utilisée et comme l'avait souligné quelqu'un hier soir, il suffirait de faire ce qu'on appelle des élargissements, on appelle ça une espèce de... J'ai oublié le terme exact en urbanisme mais on agrandit les trottoirs sur l'emplacement des stationnements simplement aux carrefours. Puis de
250 toute façon, les feux de circulation, il y en a des feux de circulation, puis je vous dirais que ce qui serait beaucoup moins dangereux, c'est d'enlever la petite bretelle d'entrée sur du Fort. De René-Lévesque, on peut tourner sans respecter les feux de circulation sur l'entrée de l'autoroute.

255 Or, cette entrée-là, c'est comme un entonnoir. Ça commence à trois voies puis ça finit par devenir une voie dans la courbe. Combien de fois on a entendu des crissements de pneus, des klaxons de gens parce que trois voitures s'engouffraient là-dedans dont une qui arrivait par René-Lévesque et puis il suffirait de fermer cette bretelle-là, déjà ça diminuerait d'un tiers les risques d'accident et puis ça ne gênerait pas pour traverser le boulevard à cet endroit-là. De toute façon, il y a plusieurs endroits où on peut traverser le boulevard sans problème.

260 Il y a une chose sur laquelle j'aimerais insister, c'est l'aménagement de ce terrain vert. Chose certaine, c'est qu'on ne désire pas que ce soit des équipements lourds. Il ne faudrait pas tomber dans le piège de vouloir surspécialiser chaque pouce carré de ce terrain-là. Beaucoup de gens l'ont souligné hier. On peut très bien utiliser la pelouse.

265 Vous savez, quand j'étais jeune, on mettait deux sacs, c'était nos buts. Bon, alors on

peut planter deux thuyas de chaque côté du terrain puis ça va devenir les buts pour jouer à ce qu'on veut jouer. Il n'y aura pas de problème.

270

Pas de tourelle d'éclairage, il n'est pas question que ça devienne un terrain de sport 24 heures sur 24, pas non plus de gros équipement, pas d'étoffe artificielle. Qu'on laisse le domaine vivre sa vie, les gens vont l'appivoiser puis vont s'adapter à son environnement.

275

Quant à la partie historique, par exemple on pourrait proposer qu'une partie du jardin soit remise en jardin potager mais pas faire des jardins communautaires, mais par exemple, on a des organismes, entre autres je pense à la maison Nazareth qui gère deux immeubles pour aider des personnes en problème de santé mentale à les héberger, à les suivre de façon à ce qu'ils ne retombent pas dans l'itinérance, etc. Puis il y a aussi l'école pour enfants handicapés de l'Aile brisée où est-ce qu'on essaie toujours de leur trouver un environnement où est-ce qu'ils peuvent développer leur intérêt. Alors ce jardin-là pourrait être géré par ces deux organismes-là et la récolte pourrait servir entre autres dans les deux cas, les enfants découvrirait comment on fait pousser les légumes et puis les résidents de ces deux centres d'hébergement pourraient à la fois améliorer leur ordinaire comme on disait dans le temps.

280

285

En ce qui concerne la mémoire des Franciscains, étant donné qu'il ne reste presque plus rien, déjà dans le projet, ils ont fait un très beau projet mais c'est très minéral. C'est même un peu trop minéral. Peut-être simplement de souligner le pourtour de l'église abbatiale, peut-être au sol avec des pierres dans le sol pour que ça reste quand même une grande surface gazonnée, même chose pour l'ancienne maison Judah qui a disparu, qui était une petite maison soit dit en passant, ce n'était pas une si grosse villa que ça, et aussi peut-être que la chambre du frère Pio je crois qu'il s'appelait, c'était un... On le considère comme un saint homme chez les Franciscains et beaucoup de gens allaient prier devant sa chambre qui a disparu, alors on pourrait montrer l'emplacement, ça leur permettrait... Plus la croix. S'ils veulent vraiment laisser la cloche sur place, il n'y a pas de problème, c'est dommage, une cloche, c'est fait pour être sonnée mais enfin, on verra bien pour ça.

290

295

En ce qui concerne les deux villas et de l'écurie, parce qu'il reste l'écurie de la maison Judah, eh bien, ces maisons-là méritent un environnement qui ne soit pas écrasant, qui leur

300 donne vraiment le sentiment d'être dans un jardin.

305 Comme c'était des jardins anciennement privés, eh bien, c'est sûr que ces jardins-là sont en partie, mais seront clôturés, et avec probablement des heures de fermeture comme tous les parcs. Même ça peu être réglementé par les locataires des maisons. Le service de sécurité, par exemple, de la maison Masson régulièrement fait son tour, alors il peut, lui, passé une certaine heure, aller fermer les grilles, puis fermer à clé les portes. Ça peut être une façon de procéder pour s'assurer que le soir, tout reste tranquille pour les gens du secteur.

310 D'ailleurs, dans la lettre, on soulignait que ce qu'on voulait conserver, on est très conscients que les deux villas peuvent être peut-être louées par les Franciscains encore un bon bout de temps ou même vendues séparément, mais l'idée c'était de conserver les terrains – je n'ai malheureusement pas fait un plan – mais c'était la partie centrale où se trouvait le monastère puis on respecte le cadastre d'ailleurs, et reprendre toute la bordure qui se trouve au sud des trois cadastres, ce qui permettait de rejoindre la portion ouest de l'esplanade Cormier.

315 Parce que l'esplanade Cormier est en deux sections : la section centrale face au CCA puis une petite portion qu'il y a juste à l'ouest de l'entrée de l'autoroute. Et puis après ça, vous avez le domaine des Franciscains et là, ça rejoint la rue du Souvenir et même la ruelle qui porte un nom un peu bizarre mais qu'on pourrait connecter et ça permettrait aux gens de pouvoir faire une circulation pendant la journée, et même en soirée, avant la fermeture du terrain.

320 Je voudrais aussi, oui, j'insiste sur le fait que la falaise Saint-Jacques, à cet endroit-là, ça serait très intéressant parce qu'on sait que surtout à Notre-Dame-de-Grâce et dans l'arrondissement du Sud-Ouest, il y a beaucoup d'autres groupes qui veulent protéger la falaise Saint-Jacques qui, dans ce secteur-là, est plutôt sauvage. C'est un autre corridor vert.

325 Alors si on garde cette portion-là verte, puis on ne sait pas ce qui va arriver, dans quelques années peut-être que le train de banlieue, surtout si la Caisse de dépôt fait son fameux projet de train électrique, va arriver directement à la gare centrale, peut-être que le train de

330

banlieue va changer de place, puis la voie ferrée qui passe derrière les maisons, bien peut-être que ça va devenir un immense corridor qu'on va replanter, réutiliser, ce qui permettrait de rajouter à la falaise Saint-Jacques puis aux jardins des Franciscains encore un autre espace vert. Alors ça, c'est une chose qu'il faut voir à long terme.

335

En ce qui concerne les besoins des résidents et des usagers, vous savez, même dans les tours luxueuses, les gens aiment ça aller se promener. Soit qu'ils promènent leur chien, soient qu'ils poussent la poussette, soit qu'ils aiment juste prendre une marche. Et nos ancêtres, depuis la très haute préhistoire, le vert, ça nous rassure parce que c'est là-dedans qu'on a vécu pendant des milliers et des milliers d'années et les gens ont besoin de la nature, peu importe leur condition sociale, peu importe dans quel immeuble ils habitent.

340

Comme on a beaucoup, beaucoup d'étudiants, puis de personnes âgées et de familles qui habitent dans des tours, qu'ils n'ont absolument aucun terrain, ils n'ont même pas un petit dix pieds de jardin à l'avant, bien pour eux, ça devient un emplacement important juste pour aller relaxer. Aussitôt qu'il fait beau, le moindre bout de pelouse où les gens ont un accès libre, c'est plein de gens qui viennent se reposer, qui viennent lire leurs notes d'examen, qui laissent les enfants courir parce qu'il faut que ça coure les enfants, sinon ça ne dormira pas le soir.

345

350

Et justement ce matin, le maire Coderre a présenté son plan dans le centre-ville et il souligne l'importance de densifier le centre-ville. Mais densifier, ça ne veut pas dire non plus de remplir le moindre pouce carré de condos mais il parle aussi de ramener les familles avec des enfants. Bien ça nous prend de l'espace pour que ces gens-là puissent se reposer et se dégourdir les jambes.

355

Alors voilà. Je vous remercie infiniment.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

360 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Est-ce que vous pourriez élaborer un peu sur le projet de relier la rue *Ewarton* ou un nom similaire, donc le petit parc qui est proposé dans le moment, puis après, vous prendriez l'arrière...

365 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

En fait, complètement tout ce qui est à l'arrière de...

370 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Du CP disons jusqu'au haut de la crête.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

375 Oui. Non, non, plus loin que ça même, parce qu'il y a... La maison Masson, le terrain est sur plusieurs niveaux.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

380 Oui, la grotte.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

385 Oui. Alors il y a une section avec un très beau mur de soutènement en pierre. Alors le minimum, ça serait à partir du mur de soutènement de pierre en allant jusqu'à la clôture du Canadien Pacifique. Ça, ça serait le minimum. On pourrait même aller un petit peu plus haut parce

qu'il y a un autre niveau par rapport au terrain parce qu'il faut savoir que peu importe qui va louer la maison Masson, il ne faut quand même pas qu'on aille se mettre le nez dans les fenêtres. Puis ça peut être fait d'une façon très discrète, planter une haie, une haie qui fait que les gens voient bien
390 qu'ils ne peuvent pas passer là, mettre une petite barrière qui est fermée, donc on ne peut pas sauter la haie pour aller se promener là, on va simplement passer vers l'arrière.

En ce qui concerne le terrain central, lors de la construction et après la démolition du monastère, bien on a plutôt élargi, on a fait du terrassement, ce qui fait que le terrain est vraiment
395 très plat jusqu'à une certaine distance d'où est-ce qu'on revoit encore les terrassements.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

C'est du remplissage, O.K.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

Du remplissage. Pour la maison Masson, bien c'est comme pour la maison... Là, à ce moment-là, leur terrain aussi est un peu plus égal mais ça, ça date de très longtemps, on le voit très
405 bien parce que le jardin est resté presque intact. Et là, par contre, la falaise descend mais là aussi la falaise avait été aménagée à une époque. Il s'agit de faire un tri entre les arbres de qualité et puis de replanter dans le cas des arbres soit trop vieux, malades et les arbres sans intérêt, de replanter des arbres comme on aurait pu le faire à une certaine époque.

Il suffit parfois simplement de consulter des photos anciennes de ces familles qu'on les voit assis dans leur jardin puis un arboriculteur pourrait vous dire : « Bien, tiens, regardez, il y avait tel type d'arbre », puis on s'arrange pour planter en fonction aussi des besoins des plates-bandes parce que c'est sûr qu'on ne plantera pas des érables de Norvège qui vont faire de l'ombre totale sur les sous-bois ou dans le cas de ces petits jardins.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Puis donc ça, ça deviendrait comme un espace public, c'est ça?

420 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

Ça serait un espace, ça ferait un terrain qui partirait de la portion ouest de l'esplanade Cormier, qui passerait derrière le terrain de la maison Masson, enfin une partie du terrain de la maison... pardon, de la maison Judah.

425

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Judah, à l'arrière, et?

430 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

... en ferait partie, ça prendrait le cadastre complet où était le monastère et l'église abbatiale, ça continue derrière la maison Masson et ça va récupérer le petit parc proposé et l'espace de stationnement. Parce qu'une portion appartient au terrain des Franciscains, l'autre portion fait partie du terrain du Collège des médecins. Et ça, ce terrain-là donne directement sur la rue du Souvenir. Puis par l'arrière, bien un simple petit escalier permettrait de relier – parce qu'il y a quand même une propriété, une maison privée qui est construite sur la limite – puis là, on pourrait aller rejoindre la rue...

435

440 **M. JOSHUA WOLFE, commissaire :**

Hawarden.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

445

Hawarden, voilà. C'est le nom que je cherchais tout à l'heure.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

450

Merci.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

455

J'ai une petite question. Je pense que je connais la réponse mais je veux être certain. Vous venez de décrire tous les terrains et vous avez parlé tantôt de mettre une clôture autour des cours de la maison Masson, maison Judah et de fermer le soir.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

460

Oui. En fait, il y a déjà sur René-Lévesque, à cause de... À l'époque du monastère, on avait enlevé, il y avait une petite clôture qui avait été enlevée après les démolitions. Il y a une petite clôture devant la maison Judah et il y a une grille assez imposante, en piteux état mais quand même assez monumentale, devant la maison Masson. Ça, ces grilles-là ont été rajoutées vers la fin du 19e siècle parce que justement le quartier s'était urbanisé. Et il y avait, lors de l'arrivée des Franciscains, il y avait probablement une grille – ça, c'est sujet à vérifier, pour voir – mais l'idée, ce n'est pas de rediviser les trois cadastres avec des clôtures, il ne faut pas compartimenter, il faut garder cet espace ouvert qui donnera l'idée des jardins à l'époque où c'était des maisons de campagne.

465

470

Mais en ce qui concerne les entrées du parc, que ce soit par la rue du Souvenir, la rue Hawarden, que ce soit par l'esplanade Cormier, on pourrait mettre des grilles, enfin des entrées, des barrières qu'on pourrait fermer le soir s'il y a une crainte que ça devienne un endroit...

475 Remarquez qu'une fois que ça sera bien aménagé, parce que là, c'est un peu fouillu, lorsqu'on a
laissé les plantes pousser n'importe comment... D'ailleurs, ce qui est très drôle, c'est que les gens
du quartier qui aiment se promener entretiennent les sentiers, ils viennent couper les branches, ils
élaguent, ils enlèvent. Alors comme ça, ils peuvent encore se promener dans les anciennes
promenades de ces jardins-là.

480 Alors c'est sûr que si on entretenait comme il faut, on refaisait les jardins et tout, bien ça
deviendrait un lieu de repos, de méditation et surtout de promenade, très recherché par les gens du
quartier, plus l'immense terrain où se trouvait le monastère qui serait un lieu multifonctionnel. Mais
comme je vous dis, sans équipement. Qu'on laisse les gens se servir du terrain. Spontanément, on
les voit les jeunes sur une pelouse, ils vont jouer comme on faisait. Ils mettent leurs sacs pour faire
485 le plaisir des gens. Puis les enfants veulent courir, voilà, c'est tout. On garde ça le plus naturel
possible, naturel dans le sens de non pas la nature sauvage mais dans un terrain vert.

LA PRÉSIDENTE :

490 Vous indiquez entre autres que les gens vont en ce moment se promener dans la partie
plus sud, c'est-à-dire derrière le long de la falaise. Est-ce que les jeunes vont jouer en ce moment
sur l'ancien emplacement de l'église et du monastère?

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

495 Non parce qu'ils ont mis une clôture pour les chantiers de construction...

LA PRÉSIDENTE :

500 Oui.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

505 ... sur la rue René-Lévesque. Puis je ne pense pas que les parents... Parce qu'il faut dire
une chose. Comme on n'a pas, on ne s'est pas vraiment occupé, il y a eu beaucoup de choses qui
ont été abandonnées sur le terrain, ça a besoin d'un bon ménage, et à une certaine époque aussi,
les Franciscains qui s'occupent des pauvres, qui ont le respect des pauvres puis des itinérants,
avaient demandé à leurs deux locataires de ne pas chasser les gens qui squattaient dans la partie la
plus basse. Ça, c'est tout à leur honneur, puis il y a des gens qui s'étaient fait un petit campement,
510 ils passaient l'hiver là, c'était bien. Mais là, ils ne sont plus là.

Alors je présume qu'on leur a demandé d'aller s'installer ailleurs parce que quand je suis
passé au printemps, il n'y avait plus aucun squatteur, il n'y avait plus personne, mais le terrain a été
négligé. Alors c'est sûr que monsieur Coderre quand il est allé voir, lui, tout ce qu'il a vu, c'est les
515 déchets, le paquet de bouteilles de plastique, de la ferraille qui a été abandonnée, etc. Alors ça ne
paie pas de mine là. Mais un bon nettoyage, c'était des jardins, il ne faut pas l'oublier.

LA PRÉSIDENTE :

520 Alors il me reste à vous remercier.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

525 C'est moi qui vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant madame Nancy Robinson.